

**Extrait du registre des délibérations**

Séance du 23 novembre 2020

L'an deux-mil-vingt le vingt-trois novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et en visio-conférence sous la présidence de Gary LEROUX, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 15

Nombre de Membres Votants : 15

Date de la Convocation : 19 novembre 2020

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Sylvain BELFIS, M. Franck BOUVARD, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH, M. Bruno BOURY,

Excusés :

Secrétaire de séance : M. Franck BOUVARD

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CA3B ET LES  
COMMUNES MEMBRES INTERESSEES POUR L'ACHAT DE PRODUITS  
D'ENTRETIEN CHIMIQUES ET D'YGIENE D'ACCESSOIRES DE PETITS MATERIELS  
DE NETTOYAGE ET DE COUCHES JETABLES POUR ENFANTS SUR LA PERIODE DE  
2019 A 2023 – AVENANT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, dans un souci d'achat responsable et d'économie d'échelle, les achats de produits d'entretien chimiques et d'hygiène d'accessoires et petits matériels de nettoyage et de couches jetables pour enfants ont fait l'objet d'une convention de groupement de commandes sur la période de 2019 à 2023. Ont adhéré à cette convention la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, les communes de Béréziat, Confrançon, Bresse Vallons, Marsonnas, Montrevel-en-Bresse, St Didier d'Aussiat, St Martin le Chatel, le SIVOM d'agglomération Jayat-Malafretaz-Montrevel-en-Bresse, le SIVOS de Confrançon-Curtafond, et la ville de Bourg-en-Bresse, cette dernière étant désignée coordonnateur du groupement.

Il s'avère nécessaire de conclure un avenant n°1 afin de prendre en compte la dissolution, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, du SIVOM d'Agglomération de Jayat – Malafretaz – Montrevel-en-Bresse ; cette dissolution implique le transfert des compétences et des contrats conclus par le SIVOM aux communes de Jayat, Malafretaz et Montrevel-en-Bresse ;

Les éléments précités impliquent la modification par avenant de la liste des membres du groupement figurant dans de la convention de groupement de commandes Commune de Montrevel-en-Bresse, sise Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse.

Délibération certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le

03 DEC. 2020

Publiée le

07 DEC. 2020

Le Maire,  
G LEROUX

## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2020-44

Cet avenant n'a pas d'incidence financière.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de produits d'entretien chimiques et d'hygiène d'accessoires et petits matériels de nettoyage et de couches jetables pour enfants constitué avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et les communes membres intéressées.

**APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes de produit d'entretien chimiques et d'hygiène d'accessoires et petits matériels de nettoyage et de couches jetables pour enfants

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Gary LEROUX



Délibération certifiée exécutoire  
Reçue en Préfecture le  
Publiée le

Le Maire,  
G LEROUX

